



CONDITIONS ET GARANTIES DES SEJOURS GROUPEES « ENTRE FILLES »

Laos Autrement désigne la société LAOS-AUTREMENT SOLE CO.,LTD
responsable de l'organisation de votre séjour sur place.

Le siège de la société est basé à l'adresse :

Thana village, Hatsaifong district – Vientiane capital, Lao PDR

Son numéro d'immatriculation est le 01-00020856

A – DÉFINITIONS

Au titre de l'offre de service Laos Autrement, l'appellation **Voyage groupé « entre filles »** définit un séjour regroupant quatre voyageuses isolées volontaires afin de leur permettre de découvrir le Laos en leur offrant des prix de voyages réduits par le partage des charges fixes (chambres doubles, véhicules, guides, charges d'exploitation).

La **durée du séjour** s'exprime en jours sur place sous la responsabilité de Laos Autrement. Elle est définie dans le devis accepté par la voyageuse. Elle exclut les temps consacrés au transport pour se rendre ou revenir de destination ainsi que toutes les éventuelles journées supplémentaires passées au Laos, en raison des contraintes de transport de la voyageuse ou de sa volonté d'élargir son temps de présence au Laos.

La **date de début de séjour** correspond ainsi à la date d'accueil par Laos Autrement présentée dans le devis indépendamment des jours préalables éventuellement passés au Laos par la voyageuse.

B - GARANTIES

Notre responsabilité couvre en totalité le suivi de ce séjour (accueil, hébergement, transport, guide, conseil) durant la durée de séjour.

Par ailleurs, nous vous garantissons un service personnalisé, chaleureux et professionnel.

C- CONDITIONS

a) Inscription

Vous êtes une voyageuse et vous pourriez être intéressée par l'un des séjours groupés « entre filles » présentés sur notre site internet. A réception de votre message de volontariat, s'il reste des places vacantes, nous vous faisons parvenir le devis détaillé du séjour ainsi que nos conditions et garanties.

Si vous nous confirmez votre intérêt pour notre formule, et s'il reste des places vacantes, nous vous adressons alors une lettre de prise en charge ainsi que nos conditions de paiement.

Une fois la lettre de prise en charge signée, scannée puis retournée par e-mail, elle signifie l'acceptation de votre part de nos conditions et garanties. Elle implique le versement d'un acompte qui correspond à 30 % du prix total du séjour.

Les inscriptions sont validées par ordre chronologique de réception des acomptes.

Dès que le quorum de 4 voyageuses est atteint, nous vous adressons une confirmation de séjour. Dans le cas contraire, et à échéance révolue de 3 mois avant le début de séjour, nous vous communiquons par e-mail son annulation.

Nous vous engageons donc à ne pas acheter vos billets de transport ou à organiser par vous-même des journées pré ou post séjour Laos Autrement avant notre confirmation de séjour.

Par ailleurs, nous vous recommandons très fortement d'acheter des prestations modifiables et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports et gares raisonnables. Nous ne pourrions être tenus pour responsable d'un retard dans votre acheminement individuel. Les frais de modification/annulation d'un pré ou post acheminement dus à une modification des horaires de vols internationaux ou une annulation de voyage ne seront pas remboursés par Laos Autrement.

b) Prix

Nous prenons en charge votre séjour au Laos durant la période définie dans le devis.

Si vous arrivez par avion, le vol jusqu'à un aéroport au Laos est à votre charge. Nous pouvons cependant vous fournir quelques conseils à ce sujet.

La comptabilisation de la durée en jours et nuits de nos séjours est effective. Elle ne comprend pas la durée du transport depuis le pays d'origine.

Les tarifs sont fixés par personne.

Certaines des prestations que nous vous proposons étant exprimées en Euro ou Dollar, le cours de ces monnaies peut éventuellement influencer sur la tarification globale. Dans le cas de fortes fluctuations Kip/Dollar ou Kip/Euro entre la date d'acceptation du devis et celle du début du circuit, un réajustement pourrait être établi en proportion.

Nos tarifs comprennent : les transferts aéroports, l'ensemble des nuits d'hôtel avec petits-déjeuners, les frais de réservation, la location de voiture climatisée avec assurance et carburant, la rémunération du guide et du conducteur (y compris leurs nuits et repas), les frais de parking, toutes les visites, entrées de temples, sites ou musées, les activités, les entrées de spectacles prévues par le devis, les dons à Vientiane Rescue (1 % du prix de votre voyage, cf. devis) et à CO2 solidaire (défini dans la rubrique **Sont compris...** en fin de devis) et, le cas échéant, les repas spéciaux prédéfinis et indiqués comme compris (cf. récapitulatif **Sont compris...** en fin du devis), ainsi que la prestation Laos Autrement.

Nos tarifs ne comprennent pas : les vols internationaux jusqu'à et depuis le Laos, le visa touristique, les éventuels *Early Check In* ou *Late Check Out*, les pourboires, les assurances particulières que vous souhaiteriez souscrire, les boissons et repas, les activités non définies à l'origine (cf. récapitulatif **Ne sont pas compris...** en fin du devis).

NB : Au Laos, le visa touristique est valable 30 jours. Il coûte, par personne :

- 30 dollars pour les Français
- 35 dollars pour les Belges
- 35 dollars pour les Luxembourgeois et les Suisses pour les séjours de plus de 14 jours, il est gratuit sinon
- 42 dollars pour les Canadiens

Il peut s'obtenir directement sur place, à l'arrivée à l'aéroport ou par un poste frontière. Dans ce dernier cas, il convient de prévoir 1 dollar supplémentaire les week-end et jours fériés.

Le visa touristique est renouvelable au moins une fois.

c) Conditions de paiement

Le paiement du premier acompte de 30 % du montant total a pour but de couvrir les frais de conception et de réservation du séjour.

Le solde est versé au moins 30 jours avant votre départ afin que nous puissions procéder aux règlements contractuels des hôtels et activités.

Les versements s'effectuent en Euro conformément aux informations fournies dans le document « Modalités de paiement ». Quel que soit le type de règlement, transfert international, paiement par carte bancaire ou virement bancaire, les frais restent à votre charge.

d) Conditions d'annulation

Annulation de votre séjour à votre initiative

Vous devez nous en faire part par écrit (mail). Le barème suivant sera appliqué :

- A plus de 60 jours avant la date de début de séjour, 10 % du montant global du séjour seront dus.
- De 60 à 46 jours avant la date de début de séjour : 20% du montant global du séjour seront dus.
- De 45 à 30 jours avant la date de départ : 30 % du montant global du séjour seront dus.
- A moins de 30 jours de la date de départ, la totalité du montant du séjour sera due si elle n'a pas encore été versée, ou non remboursable si elle a déjà été versée.

Tout séjour interrompu ou abrégé à l'initiative du participant ne donne lieu à aucun remboursement.

Annulation de séjour de notre fait

A l'échéance de 3 mois de la date de début de séjour, si le quorum de 4 voyageuses inscrites n'est pas atteint, nous vous confirmons son annulation par un email. En cas d'annulation, nous vous remboursons alors l'intégralité de l'acompte reçu sans que vous ne puissiez prétendre à une quelconque indemnité.

En cas d'annulation, quel qu'en soit le responsable, tous les frais engagés préalablement par le client, tels que frais de visas, frais de transport, de pré ou post-acheminement (achats de titres de transport aérien, ferroviaire, maritime ou autres), frais de vaccination, etc. ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement ou à une indemnisation.

e) Responsabilité

a) Formalités de police et de santé

Nous nous dégageons de toutes responsabilités dans l'éventualité où vous vous placeriez délibérément dans l'une des situations suivantes :

- Problèmes avec les administrations locales, les services de police ou de douane, en cas de situation irrégulière de votre part.
- Consommation ou détention de stupéfiants.
- Tourisme sexuel ou participation sous quelque forme que ce soit à du trafic d'êtres humains.
- Trafic d'espèces naturelles.
- Participation à des jeux d'argents ou à des jeux illicites.

- Prise de photographie et de film d'installations pouvant relever de la sécurité nationale.
- Toute faute de comportement pouvant être considérée comme de nature à troubler l'ordre public.
- Non respect des règles de sécurité imposées par les hôtels, les responsables d'activité ou votre guide (port des équipements, interdiction de fumer, déplacement dans des zones à risques notamment en raison des mines et des munitions non explosées UXO...) même dans l'éventualité où un certain laxisme du personnel des établissements ou des activités peut avoir donné l'illusion que tout était permis.
- Conduite de véhicule à moteur sans que toutes les règles administratives (permis international...) et la législation en vigueur (port du casque, âge légal...) ne soient strictement respectées.

Un couvre-feu est toujours officiellement en vigueur à partir de 23 heures et jusqu'au lever du jour.

A noter qu'il appartient à chaque participant de vérifier la validité de son passeport : celui-ci doit obligatoirement être encore valide au minimum 6 mois après votre date de fin de séjour au Laos.

Nous vous invitons à relire la page [Infos pratiques](#) de notre site internet.

b) Hébergement

Pour ce séjour, vous serez logées par deux en chambre double à lits jumeaux. Tout changement pour convenance personnelle (réservation sur place d'une chambre individuelle...) ne pourra faire l'objet d'un quelconque remboursement ou d'une indemnisation et le prix correspondant restera intégralement à la charge de l'intéressée.

Nous attirons votre attention sur le fait que les standards lao ne correspondent pas toujours à ceux reconnus en Europe. Nous avons cependant apporté notre attention à sélectionner les hôtels ou maisons d'hôtes les meilleurs de leurs catégories.

Dans l'optique de préserver un climat convivial et original, nous vous proposons, dans la mesure du possible, des hébergements à capacité d'accueil réduite.

Il peut exceptionnellement arriver, et pour des raisons extérieures à notre volonté, qu'il subvienne des modifications de réservation par rapport au contrat établi. Nous nous engageons alors à vous proposer un hébergement de qualité foncièrement égale, voire supérieure. Dans une telle éventualité, vous ne pourrez prétendre à une quelconque indemnisation.

c) Activités

Il peut exceptionnellement arriver, et pour des raisons extérieures à notre volonté, qu'il subvienne des modifications de réservation par rapport au contrat établi. Nous nous engageons alors à vous proposer soit une ré-articulation du programme, soit une activité de qualité foncièrement égale, voire supérieure. Dans une telle éventualité, vous ne pourrez prétendre à une quelconque indemnisation.

d) Durant le voyage

Nous ne saurions être tenus responsables et redevables d'aucunes indemnités en cas d'éventuels changements de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces événements proviennent d'éléments imprévus ou de circonstances impérieuses (route coupée, événement météorologique, incident politique, changement de législation...) Nous nous engageons cependant à trouver la meilleure solution pour reporter dans la mesure du possible l'activité ou proposer une alternative satisfaisante.

Par ailleurs, la confirmation de vos vols retour reste sous votre responsabilité.

e) L'assurance de votre voyage

Comme lors de tout autre voyage, il est indispensable d'être couvert par une assurance multirisque. Certains contrats liés aux cartes visa, master card... voire vos assurances auto ou habitation comportent une assurance santé/rapatriement (si votre contrat l'exige, n'oubliez pas alors de payer votre billet d'avion par carte bancaire).

Si vous souhaitez souscrire une assurance voyage, nous vous conseillons celle de « *AVI International* » qui est très complète et sérieuse. Elle est également recommandée par le Guide du Routard. Vous pouvez souscrire à cette assurance directement par internet à l'adresse <http://www.avi-international.com/>

Les assurances en vigueur au Laos ne comportent pas forcément l'ensemble des garanties proposées en Europe, en particulier au niveau de la responsabilité civile, dommages corporels... Nous ne saurions être tenus pour responsables de la différence de prestations.

A noter également que certaines activités, considérées par les assureurs comme dangereuses ne sont généralement pas couvertes par les assurances classiques.

Nous nous dégageons également de toutes responsabilités liées à d'éventuels vols ou détériorations d'effets personnels durant votre séjour, ceux-ci restant sous votre responsabilité ou devant être mis en sécurité (coffres d'hôtels...)

Il vous incombe de vérifier que vous êtes totalement couverts en toute circonstance.

Nous vous conseillons cependant de relire attentivement vos contrats d'assurance afin de ne pas souscrire une assurance redondante.

Nous vous invitons également à relire la page [Infos pratiques](#) de notre site internet.